

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'assemblée générale de l'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* », qui a eu lieu mardi 9 juin 2015 à Epoye, a rassemblé des partenaires plus nombreux que l'année précédente.

La biodiversité : un sujet qui fédère

Hervé Lapie, président de l'association Symbiose, a rassemblé de nombreux partenaires toujours plus diversifiés lors de l'assemblée générale du mardi 9 juin 2015 qui s'est tenue à Epoye. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et sur les projets à venir. Au programme : retour sur les comptes et le montant de la cotisation, présentation du bilan d'activité 2014 et des projets 2015, intervention d'Hélène Gross, chargée de mission Biodiversité à l'Acta (Association de coordination technique agricole) et visite de la plateforme Biodiversité de Berru.

Hélène Gross a présenté la place de la biodiversité au sein de ce réseau d'ITA (Institut technique agricole). Elle a développé notamment deux dispositifs d'intérêt pour la biodiversité qu'elle pilote en tant que chef de projet, financés par le Casdar (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural). Le premier, le RMT (Réseau mixte d'acteurs) « *Biodiversité et Agriculture* », a pour but de rassembler les acteurs autour de cette thématique commune pour favoriser les échanges d'information, le transfert de connais-



De gauche à droite : Hélène Gross, chargée de mission Biodiversité à l'Acta, Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose et Hervé Lapie, président de Symbiose.

sances et fournir une expertise efficace. Ce réseau aborde trois thématiques pouvant participer à l'évaluation de la performance de la biodiversité : la régulation des bioagresseurs, la pollinisation et l'évaluation globale de la biodiversité. Il a pour objectif de développer des outils de mesure, méthodes et indicateurs les plus adaptés pour traduire les apports de la biodiversité dans le monde agricole. De nombreux parte-

naires sont mobilisés sur ce projet, dont les Chambres d'agriculture et Solagro, entreprise associative.

Le second, le projet « *Agribirds* », s'interroge sur la sous-utilisation des indicateurs « *oiseaux* » par les acteurs agricoles. Pourtant les oiseaux sont connus depuis longtemps comme de bons indicateurs des interactions entre agriculture et biodiversité. L'objectif de ce projet est de réflé-



Lors de la visite commentée par Jérémy Miroir, les participants ont pu observer l'évolution des aménagements depuis leur plantation en 2013.

chir sur les moyens de diffuser l'utilisation de ces indicateurs efficaces de biodiversité auprès des acteurs du monde agricole, par l'élaboration de protocoles simples et adaptés à ces acteurs. La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) travaillent notamment en collaboration sur ce projet. Hélène Gross ne connaissait pas l'association Symbiose, mais elle a apprécié la diversité des partenaires (agriculteurs, apiculteurs, chasseurs, associations environnementales, collectivités) tous rassemblés dans un même but de maintien de la biodiversité.

Les structures d'envergure nationale comme l'Acta ont besoin d'acteurs de terrain comme Symbiose pour relayer les projets à l'échelle locale, fournir des retours d'expérience et diffuser les connaissances.

L'association Symbiose reçoit le soutien financier pour l'ensemble de son projet du Conseil régional de Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'agriculture de la Marne.

Camille Monchy
Symbiose

INTERVIEW D'UN PARTICIPANT À LA VISITE

■ **Camille Monchy :** vous avez participé à la visite du site de Berru, commentée par Jérémy Miroir, expert botaniste, et présentant les multiples aménagements dédiés à la biodiversité. Quels enseignements en avez-vous tiré ?

Bruno Gillet (agriculteur et adjoint au maire à Baconnes). Les aménagements présentés par Jérémy Miroir sont simples et peu coûteux. L'entretien est facile à réaliser si le paillage utilisé autour des arbustes est efficace. Le mélange d'espèces rampantes, d'arbustes à baies et d'arbres permet avec les bandes enherbées d'apporter au gibier « *le gîte et le couvert* ». Toutefois, la



De gauche à droite : Marcel Dubois, adjoint, Bruno Gillet, adjoint et Francis Girardin, maire de Baconnes.

superficie enherbée m'a paru excessive par rapport aux plantations, d'où une consommation de surface vite importante.

Pour résumer, je dirais qu'il est bien dommage que la nouvelle Pac (politique agricole commune), avec la transformation des Set (surface équivalente topographique) en Sie (surface d'intérêt écologique), ne favorise plus ce genre de réalisation. Les règlements environnementaux changent sans arrêt, ce qui décourage beaucoup d'agriculteurs de prendre des initiatives en faveur de la biodiversité. Par exemple, la création de haies a été encouragée et subventionnée jusqu'en 2014. Au 1^{er} janvier 2015, le règlement change et les haies deviennent une contrainte figée dans le parcellaire de nos exploitations. D'un point de vue réglementaire, elles ne présentent plus d'intérêt pour la biodiversité.

Le principal intérêt de ce type d'aménagements est qu'il est reproductible. À ce propos, envisagez-vous des actions favorisant la biodiversité sur votre exploitation ou pour le compte de la commune de Baconnes ?

Pour favoriser la biodiversité, Jérémy Miroir insiste beaucoup sur l'importance des bandes enherbées mixées à des plantations d'arbustes. En 2012 et 2013, pour être en règle vis-à-vis des Set, j'ai créé une haie de 400 mètres de long bordée par trois mètres d'herbe de chaque côté. J'évite aussi de broyer l'herbe des chemins en bordure de champ.

Pour ce qui est de l'avenir, c'est au niveau de Baconnes que des actions vont être menées. La commune vient d'acquérir une parcelle d'un hectare en périphérie du village. Avec l'aide de la Chambre d'agriculture et de Symbiose, nous allons y créer un savart, un verger conservatoire et des aménagements favorisant la biodiversité, ce qui s'intégrera bien dans le village fleuri.



Les aménagements se sont bien développés en deux ans, à l'exemple de la haie : à gauche, en septembre 2013, à droite en juin 2015.

En bref

— Réseau ferré : recherche de voies contre l'arrêt des lignes capillaires

Le maintien en service des voies ferrées capillaires en France était à l'ordre du jour à Paris au Salon international du transport et de la logistique (SITL). 7,7 millions de tonnes (Mt) de produits agricoles empruntent chaque année ce réseau de 4200 km, dont 90% sur les 900 km où passe plus d'un train par semaine.

En juillet 2014, Coop de France-métiers du grain (Fédération française des coopératives céréalières) s'était alarmée d'une succession de fermetures de lignes, dénonçant l'obsolescence et le manque d'entretien du réseau. Elle faisait état d'un risque de report annuel de 2,1 Mt de grains du rail au camion si cette politique se poursuivait, soit un remplacement de 1600 trains par 82000 camions supplémentaires chaque année. En novembre, Réseau ferré de France diagnostiquait que 440 des 900 km les plus fréquentés pourraient être interdits à la circulation faute de réhabilitation rapide.

La rénovation de ces 900 km nécessite 135 millions d'euros (M€) selon le référentiel de coût de la SNCF. Même si les régions et les entreprises doivent participer, c'est bien plus que les 30 M€ prévus par l'État d'ici 2017 pour le réseau capillaire... entre autres. Une partie de la solution est recherchée dans la révision du référentiel de coût spécifiquement pour ce réseau où les trains circulent moins vite et sollicitent donc moins les infrastructures. Les représentants de la SNCF au Stil ont annoncé que de nouvelles références seraient prochainement testées, qui seraient assises notamment sur une vitesse de 40 km/h au mieux, au lieu de 60.

(Source : AGPB)